



Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement :
Lycée Polyvalent BOISSY d'ANGLAS

A - Caractéristiques générales ...	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	Internat réparti sur deux bâtiments distincts, filles et garçons séparés, deux étages dans chaque bâtiment, soit quatre dortoirs comportant des chambres de 4. A chaque étage une petite salle de travail avec réseau informatique et une salle de détente (télévision,...). Accès en soirée uniquement (Dès 14H le mercredi). L'internat fonctionne du lundi au vendredi.
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	Elèves de l'enseignement Général et technologique et de l'enseignement professionnel ainsi que les élèves en alternance sont mixés. Les catégories d'âge et les niveaux sont répartis uniformément et mixés dans les chambres et les étages.
3 - Répartition garçons – filles	Quasiment équilibrée : 100 à 104 filles et 94 à 106 garçons (fluctuation due aux élèves en alternance)
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	Espace de vie scolaire, Self, salle de détente, salle de jeux, salle(s) informatique, salle polyvalente, CDI (dans un avenir proche) et Effort d'attribution des moyens d'encadrement (AED)
5 - Implication des personnels de l'établissement	Agents (cuisine et entretien, services techniques), Assistants d'éducation, personnels de direction, 3 CPE, infirmières.
6 - Partenariats extérieurs	Actions de Prévention (ANPAA, Gendarmerie, ...) Culture avec partenaires locaux (Cinéma, théâtre,...)
7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	Accueil des internes du Lycée professionnel MONGOLFIER (Un étage pour les filles et quelques garçons accueillis parmi les internes du Lycée Boissy d'Anglas) Convention d'accueil d'élèves internes du CFA d'Annonay, intégrés aux internes du Lycée Boissy d'Anglas. Durant les travaux de restructuration de leur établissement, les élèves du Lycée Gallilée de Vienne sont hébergés au lycée dans un étage du bâtiment garçon qui leur est réservé.
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	Les 3 CPE du lycée, dont un référent internat.

9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	Réunion de vie scolaire hebdomadaire (Proviseure, proviseur-adjoint, 3 CPE, une infirmière) Réunion de l'équipe de vie scolaire régulière (3 CPE et les assistants d'éducation).
B - Fonctionnement...	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	Les horaires sont les mêmes pour tous, à l'exception de l'heure d'étude encadrée obligatoire pour les élèves de 2 ^{nde} G et T et 2 ^{nde} professionnelle. Du lundi soir au vendredi matin (4 nuits). Autorisations de sorties pour pratiquer des activités extérieures. Possibilité de repas froid si l'horaire de l'activité l'impose.
11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.)	Règlement intérieur de l'établissement, Règlement intérieur de l'internat (annexé), Et mise en place d'une charte de l'internat signée par chaque interne et chaque famille (engagement simplifié) lors de l'accueil (annexée). Chaque élève interne doit obligatoirement disposer d'un correspondant (dont le domicile est relativement proche de l'établissement) pour des raisons de sécurité dès le 1 ^{er} jour..
12 - Prise en compte de la santé des élèves	Permanence d'une infirmière. Actions de prévention (dans le cadre du CESC)
13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.)	Etudes obligatoires pour les premières années. Suivi des résultats scolaires (communiqués à l'équipe d'encadrement). Transition entre les niveaux et tutorat encouragé et facilité par la présence dans chaque étage de tous les niveaux de formation.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	Accès aux salles informatiques du lycée. Salle d'étude équipée et en réseau. Possibilité pour un élève de se connecter (sur demande) avec son propre ordinateur portable.
15 - Programme d'actions dans le champ culturel	Sorties cinéma et théâtre. Remboursement de la moitié du prix d'une place de cinéma pour les internes (Aide de la MDL)
16 - Programme d'actions dans le champ sportif	UNSS. Accès facilité aux clubs et installations locaux (aménagements horaires). Activités sportives (danse, tournois divers) organisées ou à la demande de groupes d'élèves.
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	Interventions ciblées d'intervenants extérieurs (ANPAA, Gendarmerie, Calysto (risques du numérique), ...) Participation d'élèves (élus) au conseil municipal des jeunes d'Annonay.
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	Une soirée « champêtre » (repas extérieur sous forme d'un pique nique avec des activités diverses, tournois) Sorties ponctuelles réservées aux internes (patinoire, base de loisirs, ...)
C - Place de l'élève et de sa famille...	
19 - Participation des élèves à la vie collective	Les élèves internes sont très impliqués dans la vie du lycée. L'internat élit deux délégués par étage (8 délégués) considérés à égalité avec les délégués de classe. Les internes sont très investis dans les différentes instances (MDL, CVL, CA)
20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre)	L'accueil des internes est spécifique (la veille de la rentrée) et se prolonge sur la première semaine. Une réunion a lieu 15 jours après la rentrée avec les parents intéressés. Les

	parents sont appelés immédiatement en cas de difficultés.
21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	Une attention particulière est apportée par l'équipe de vie scolaire au bien-être de chacun ou aux situations de mal-être éventuelles des internes
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	Commission mensuel d'attribution de fonds sociaux, contact régulier et présence d'une assistante sociale au lycée. Information auprès des familles des futurs internes par un contact direct sous forme de dialogue lors des chaînes d'inscription sur le coût de l'internat (1250 € à l'année environ, hébergement et restauration compris) et sur les possibilités d'aides, bourses ou échelonnement.
23 - Autres indications utiles...	